

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	27	
Représentés :	5	
Non représentés :	1	Séance du 12 novembre 2024
Votants :	32	L'an deux mille-vingt-quatre et le douze novembre, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le cinq novembre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.
Étaient présents également :		
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjointes au Maire.		
Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Frédéric BRES, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Vital DELESNERAC-DEMENVILLE, Simon SASTRE, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Patrice de CAMARET, Nadège AZZINARI,		
Étaient absents et non représentés : Quentin ROUVIERE,		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AÏTANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Subvention exceptionnelle à l'Association EEAR Monteux Haltérophilie

Carine Blanc, Adjointe au Maire déléguée à la Ville Sportive, propose de voter une subvention exceptionnelle de 1.500€ à l'Association EEAR Monteux Haltérophilie. Il s'agit d'aider le club à financer les dépenses occasionnées lors du Championnat de France Masters prévu qui s'est déroulé du 9 au 11 novembre.

Le Conseil Municipal, Madame Blanc entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de Monsieur le Président de l'Association EEAR Monteux Haltérophilie,

Vu le budget 2024 voté le 9 avril 2024,

DECIDE d'attribuer à l'Association EEAR Monteux Haltérophilie, une subvention exceptionnelle de 1.500€ pour faire face aux dépenses relatives au Championnat de France Masters.

AUTORISE Monsieur le Maire ou Madame Blanc à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

Christian GROS



Maire de MONTEUX

Acte Exécutoire

Transmis le : 20.11.2024

Publié le : 20.11.2024

Notifié le :

Mohammed AÏTANE

Secrétaire de séance